



Alvarez & Arlabosse
Société d'Avocats Inter-Barreaux

SELARL ALVAREZ ARLABOSSE - Avocats au Barreau de DRAGUIGNAN
Pôle d'Excellence Jean-Louis - 342, Via Nova - 83600 FREJUS
Tél. : 04.98.11.45.00 – Fax : 04.98.11.45.01
renaud.arlabosse@alvarez-arlabosse.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

**Sur la commune de SAINT-RAPHAEL (83700),
Résidence LE RIVIERA, 104, avenue du Général Leclerc**

L'immeuble ci-après désigné :

Sur la commune de SAINT-RAPHAEL (83700), dans un ensemble immobilier dénommé Résidence LE RIVIERA, 104, avenue du Général Leclerc, cadastré section AS n° 717, **lot n° 3**, consistant en **UN BOX** situé au troisième sous-sol **de 16,11 m²** et les 7/10.002èmes des parties communes générales de l'immeuble comprenant le sol. Ledit box porte le numéro 3. Z

MISE A PRIX : 7.000 EUROS

**VISITE DES LIEUX : Par la SCP ACTAZUR, Huissiers de Justice à DRAGUIGNAN,
le Mardi 1^{er} Septembre 2020 de 17 h 30 à 18 h 30. Rendez-vous sur place.**

Cette adjudication aura lieu à l'audience des Criées
du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, rue Pierre Clément,
LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 à 9 h 30

**La présente vente est poursuivie à
LA REQUETE DU :**

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE
LA RESIDENCE LE RIVIERA**

sise à SAINT-RAPHAEL (Var), 104, avenue du Général Leclerc, représenté par son syndic en exercice la société dénommée **G.M.J.**, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à SAINT-RAPHAEL (Var), 170, avenue du Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Fréjus sous le numéro SIREN 400 233 912, elle-même représentée par ses représentants légaux en exercice domiciliés de droit audit siège, Ayant pour Avocat **Me Renaud ARLABOSSE**, Avocat au Barreau de DRAGUIGNAN membre de la **SELARL ALVAREZ ARLABOSSE** sus-nommée.

DESIGNATION DU BIEN VENDU :

Biens sis sur la commune de SAINT-RAPHAEL (83700), Résidence LE RIVIERA, 104, avenue du Général Leclerc, figurant au cadastre comme suit : section AS n° 717, lot n°3.

La SCP BERGE RAMOINO a dressé le procès-verbal descriptif le 27 mars 2019.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Le bien immobilier sus désigné appartient à la partie saisie pour l'avoir acquis suivant acte reçu en l'étude de Maître SIMON-JEAN, Notaire à Fréjus, en date du 14 avril 1997 publié au 1er Bureau de la Conservation des Hypothèques de DRAGUIGNAN le 30 avril 1997 volume 97 P n°4414.

SYNDIC :

Cet ensemble immobilier est géré par la SARL G.M.J., au capital de 228.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Fréjus, sous le numéro 400 233 912, ayant son siège social sis 176, avenue du Général Leclerc, Le Lorenzo, - 83700 SAINT-RAPHAEL, prise en la personne de son représentant légal actuellement en exercice et domicilié en cette qualité audit siège.

FRAIS : Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

OCCUPATION : Les lieux sont inoccupés.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Outre les charges clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente contenant les clauses et les conditions générales et particulières de vente sur saisie immobilière dressé par Me Renaud ARLABOSSE déposé au greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire (anciennement Tribunal de Grande Instance) de DRAGUIGNAN (**RG 19/03159**) où il peut être consulté et au cabinet de l'avocat poursuivant.

**Renaud ARLABOSSE
SELARL ALVAREZ ARLABOSSE**